

Le logement des ouvriers mineurs dans les localités minières du bassin du Couchant de Mons

Anne-Marie De Bruyne, librement inspiré de l'article écrit par Assunta Bianchi et Alice-Anne Castiaux.

Le SAICOM conserve une partie importante des archives des principales sociétés du bassin du Couchant de Mons. L'analyse de ces archives permet de mettre en évidence certaines problématiques connues par les familles des ouvriers mineurs telles que la pénurie de logements corrects.

L'histoire du logement est directement liée à celle de la main d'œuvre et peut être classée en trois périodes :

- Le 19^e siècle, période de forte expansion des charbonnages.
- La suite de la première guerre mondiale, avec l'installation de nouveaux sièges d'exploitation, notamment dans les zones rurales, et l'appel à la main d'œuvre étrangère.
- La période de reconstruction après le second conflit mondial et les accords conclus avec l'Italie et d'autres pays par la suite.

1. Le 19^e siècle : l'ère de l'industrialisation

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, les « maisons de charbonnage » étaient encore assez peu nombreuses – moins d'un millier pour 28 000 mineurs occupés dans les fosses en 1868.

Henri De Gorge, propriétaire du charbonnage du Grand-Hornu, fait figure de précurseur en matière de construction de logements ouvriers. Avec ses 473 logements, la *cité du Grand-Hornu* est unique en son genre ; elle comprend deux grandes places arborées, des rues pavées, une école et des maisons bien équipées pour l'époque (eau chaude, jardin,...). Cette cité exemplaire a été construite dans les années 1820.



Cité du Grand-Hornu, rue de Wasmes, s.d.

C'est cependant en périphérie des agglomérations que le problème du logement est le plus criant. Deux lotissements importants y voient le jour. À Ghlin, la *cité du Petit Paris* , composée de 140 habitations, est construite vers 1885 par le charbonnage du Nord du Flénu pour le personnel de son nouveau siège.

En 1904, l'architecte Clerboux est chargé de concevoir un ensemble de 130 maisons ouvrières s'inspirant des cités jardins à Harchies pour les charbonnages de Bernissart. Les habitations, groupées par deux, sont composées de deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres à l'étage et d'un jardin.

2. Les nouveaux sièges d'exploitation et la première immigration

L'élargissement de l'aire de recrutement attire des ouvriers de l'étranger (Italie, Pologne, Afrique du Nord,...). Un nouveau type d'habitat se développe alors pour abriter ces travailleurs célibataires : les cantines et les phalanstères.



Cantine des Italiens à Hautrage, 1994

Deux ensembles importants construits dans des localités rurales sont à remarquer, à Hautrage et à Hensies.

C'est autour de la Place du Charbonnage, à Hautrage-État, qu'un quartier complet est édifié ; il comprend des maisons ouvrières, des maisons d'ingénieurs, une cantine pour Italiens, une autre pour les Polonais, une salle des fêtes et un comptoir général d'approvisionnement. La S.A. des Charbonnages du Hainaut, auteur du projet, réalise à la même époque, la *Cité Cosmopolite* à Quaregnon-rivage pour son siège de l'Espérance.

La S.A. des Charbonnages d'Hensies-Pommerœul crée également un ensemble de constructions remarquables. La *Cité Sartis* comprend 40 maisons pour ingénieurs, employés et ouvriers regroupées par 2, 6 ou 10 logements, une école, une hôtellerie et un magasin d'alimentation. La *Cité Lambert*, composée de 20 habitations groupées par deux, est bâtie à proximité du second siège d'exploitation.

3. La « Bataille du charbon » et l'immigration massive

À la fin du second conflit mondial, la relance de la production de charbon est essentielle pour l'économie du pays, la « Bataille du charbon » est engagée.

Jusqu'en 1947, les prisonniers allemands qui travaillent au fond sont logés dans des baraquements en bois à proximité des charbonnages. C'est en 1946 qu'un accord est conclu entre la Belgique et l'Italie pour l'arrivée massive d'ouvriers. Dans un premier temps, ceux-ci sont logés dans les anciennes constructions qui abritaient les prisonniers allemands, dans les cantines ou les phalanstères. Lors de l'arrivée des familles, les baraquements sont subdivisés en petits logements ; on édifie également des maisonnettes en bois.



Cité Blanqui à Quaregnon, s.d.



Cité des Acacias à Hensies, 1947

La plupart de ces logements sont insalubres, ils ne seront pourtant abandonnés et démolis que très progressivement.

Certains lotissements ont heureusement été restaurés et constituent un témoignage important des conditions d'habitation dans les cités ouvrières.

De nouvelles recherches sur le sujet peuvent encore être effectuées dans les archives conservées au SAICOM actuellement. Celles-ci permettraient de reconstituer le milieu de vie des familles de mineurs belges et de celles qui ont quitté leur pays pour chercher la promesse d'un avenir meilleur.